

RÉFÉRENTIEL MÉTIER DU DIPLÔME D'ÉTAT DE PROFESSEUR DE MUSIQUE

Code RNCP 39705

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 6

Code NSF : 333v : Enseignement formation

Formacode : 44542 Pédagogie

Certificateur : Ministère de la Culture

[Consulter la page de FRANCE Compétences](#)



RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

Le professeur de musique diplômé d'État est chargé de l'enseignement des pratiques de la musique. Suivant les cas, il assure l'enseignement des activités d'éveil, d'initiation, la conduite d'un apprentissage initial et est chargé des cursus conduisant au certificat d'études musicales. Dans ce cadre, il transmet les compétences, connaissances et attitudes fondamentales nécessaires à une pratique autonome des élèves.

Il accompagne les pratiques artistiques des amateurs, notamment en tenant un rôle de conseil et d'aide à la formulation de projets et à leur développement. Il participe à la réalisation des actions portées par l'établissement, s'inscrivant dans la vie culturelle locale.

Il peut être associé à la formation d'élèves en cycle à vocation d'orientation professionnelle. Il peut également siéger au sein de jurys d'évaluation des élèves. Il peut travailler en collaboration avec des artistes et d'autres institutions des différents domaines artistiques (spectacle vivant, arts plastiques, cinéma, patrimoine) ; il peut apporter son expertise dans le cadre de projets conduits en partenariats avec des structures d'autres domaines.

Participant à la réalisation du projet de l'établissement, ou à défaut à la mise en œuvre des orientations de la structure, le professeur de musique diplômé d'État a la responsabilité de la conduite des activités pédagogiques et artistiques de ses élèves. Dans ce cadre, il est doté d'une autonomie qui lui est confiée par le directeur de l'établissement, le conduisant notamment à organiser les actions de diffusion des élèves et à initier et coordonner des projets au sein de l'établissement et possiblement à l'extérieur.

En accord avec le directeur de l'établissement, il peut assurer le traitement des questions liées à la mise en œuvre des représentations qu'il réalise (contact avec les techniciens du spectacle, logistique, gestion...).

RÉSUMÉ DE LA CERTIFICATION

ACTIVITÉS VISÉES

MOBILISATION ET DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES ET CONNAISSANCE ARTISTIQUES :

- Engagement dans une pratique musicale : Pratique d'une ou plusieurs disciplines musicales ; Développement de sa culture musicale et professionnelle
- Élargissement de sa connaissance des répertoires et des pratiques professionnelles : Enrichissement dans son domaine disciplinaire
- Élargissement de ses connaissances à l'ensemble du champ artistique

CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET PÉDAGOGIQUE DANS UNE DISCIPLINE MUSICALE :

- Transmission des savoirs de ses propres pratiques à ses élèves : Don aux élèves des moyens de s'approprier une pratique artistique exigeante
- Réflexion et questionnement sur les pratiques professionnelles :
 - Problématisation des questions d'enseignement et de pratique artistique ;
 - Expérimentation et innovation dans ses pratiques

ORGANISATION DE SA RÉFLEXION PÉDAGOGIQUE, ENSEIGNEMENT D'UNE DISCIPLINE MUSICALE :

- Construction et organisation de sa réflexion pédagogique : Structuration de son enseignement
- Enseignement : Accueil, observation, mesure des besoins, des attentes et des capacités des élèves ; Réalisation de séances d'apprentissage

EVALUATION ET ORIENTATION DANS LE CADRE D'UN CURSUS MUSICAL :

- Orientation des élèves : Évaluation et orientation dans le cadre du cursus
- Évaluation des élèves : Définition des objectifs d'apprentissage avec les critères pour en évaluer le résultat ; Définition des modalités d'évaluation diagnostique et certificative des apprentissages visés et les mettre en oeuvre

PARTICIPATION AU PROJET ARTISTIQUE, PÉDAGOGIQUE ET TERRITORIAL DE L'ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

- Participation au projet pédagogique et artistique de l'établissement en son sein : Participation à la réalisation du projet de l'établissement ; Travail en équipe ; Communication
- Participation au projet de l'établissement dans sa dimension territoriale : Développement des relations avec des publics diversifiés ; Participation à un réseau territorial

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION	
		Modalités	Critères
USAGES DES OUTILS NUMERIQUES DE REFERENCE	- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l’information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.	Évaluation continue	Maîtrise pratique et technique Mise en application des compétences
EXPLOITATION DE DONNEES A DES FINS D'ANALYSE	- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation. - Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation. - Développer une argumentation avec esprit critique.	Epreuve pratique et évaluation continue	Maîtrise pratique et technique Mise en application des compétences Appropriation et mobilisation des connaissances dans la réalisation du projet
EXPRESSION ET COMMUNICATION ECRITES ET ORALES	- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française. - Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère	Evaluation continue	Capacité de présentation Progression des étapes de réflexion
POSITIONNEMENT VIS A VIS D'UN CHAMP PROFESSIONNEL	- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder. - Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d’un contexte. - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.	Evaluation continue et mise en situation	Vérification des connaissances
ACTION EN RESPONSABILITE AU SEIN D'UNE ORGANISATION PROFESSIONNELLE	- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s’adapter et prendre des initiatives. - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale. - Travailler en équipe et en réseau ainsi qu’en autonomie et responsabilité au service d’un projet. - Analyser ses actions en situation professionnelle, s’autoévaluer pour améliorer sa pratique. - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles	Evaluation continue et mise en situation	Mise en application des compétences

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

RÉFÉRENTIEL D’ÉVALUATION		
Activités	Sous-activités	Tâches
1. MOBILISATION ET DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES ET CONNAISSANCES ARTISTIQUES	1.1 Engagement dans une pratique musicale	1.1-A Pratique d’une ou plusieurs disciplines musicales
		1.1-B Développement de sa culture musicale et professionnelle
	1.2 Élargissement de sa connaissance des répertoires et des pratiques professionnelles	1.2-A Enrichissement dans son domaine disciplinaire
		1.2-B Élargissement de ses connaissances à l’ensemble du champ artistique

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES
Compétences
- Maîtriser et entretenir une pratique musicale - Maîtriser un répertoire représentatif de sa discipline principale - Opérer des choix musicaux et les justifier sur les plans techniques et patrimoniaux - Soutenir ses choix artistiques - Porter un regard critique sur sa pratique artistique - Développer des expériences artistiques tant individuelles que collectives - Aborder de nouveaux répertoires
- Maitriser et appliquer les connaissances culturelles et artistiques liées à son domaine (lutherie, organologie, nouvelles technologies, etc.) en relation avec sa pratique artistique - Identifier, définir et interroger les éléments constitutifs de la musique (vocabulaire, terminologie, langage, culture...), et en particulier ceux de la culture liée à sa discipline - S’informer de l’actualité musicale et artistique - Repérer l’organisation institutionnelle, administrative et associative de la musique en France et à l’étranger - S’exprimer sur le contexte historique, social, économique, anthropologique, environnemental, de sa pratique - S’inscrire dans le monde contemporain en s’appuyant sur des références historiques - Appréhender d’autres arts et d’autres esthétiques musicales
- Développer une culture générale, artistique et pédagogique - Développer ses connaissances et compétences de la musique, dans son domaine (histoire, musicologie, esthétique...), et des conditions d’exercice de la profession (connaissances réglementaires, administratives et institutionnelles) - Mobiliser une réflexion théorique et critique pour définir des problématiques d’études - Utiliser la terminologie descriptive pour commenter les phénomènes musicaux - Observer l’actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions
- Appréhender les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires des créations musicales - Faire des démarches, mener des recherches documentaires, synthétiser des données, dans le but de s’approprier de nouvelles approches artistiques et pédagogiques qui favorisent l’interdisciplinarité - S’approprier les nouveaux modèles artistiques et pédagogiques développés au regard des enjeux écologiques

RÉFÉRENTIEL D’ÉVALUATION	
Modalités	Critères
Evaluation continue (EC) et/ou Evaluation terminale (ET)	- Qualité et intérêt de l’interprétation ou de la réalisation, cohérence stylistique - Diversité et représentativité du répertoire - Cohérence entre le répertoire présenté et le niveau d’interprétation
Mise en situation artistique et présentation de la prestation	- Qualité et précision de l’expression écrite et orale - Richesse et diversité des acquisitions personnelles, des références et des ressources documentaires - Connaissances de base de champs esthétiques et de domaines artistiques autres que les siens - Mise en perspective des acquisitions personnelles et des ressources dans sa pratique - Identification précise et mise en perspective des références historiques et esthétiques
Entretien, épreuve écrite (commentaire d’écoute, analyse...)	- Précision de l’analyse musicale écrite ou orale et à propos de son utilisation - Bonne intégration des outils permettant de mettre à jour ses connaissances pour réaliser un travail personnel - Choix de ressources documentaires spécialisées - Pertinence de l’argumentation et de l’esprit critique - Précision de l’analyse musicale écrite ou orale et à propos de son utilisation

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

RÉFÉRENTIEL D’ÉVALUATION		
Activités	Sous-activités	Tâches
2.CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE D’UN PROJET PEDAGOGIQUE DANS UNE DISCIPLINE MUSICALE	2.1 Transmission des savoirs de ses propres pratiques à ses élèves	2.1-A Don aux élèves des moyens de s’approprier une pratique artistique exigeante
	2.2 Réflexion et questionnement sur les pratiques professionnelles	2.2-A Problématisation des questions d’enseignement et de pratique artistique
		2.2-B Expérimentation et innovation dans ses pratiques

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES
Compétences
- Mettre en regard les éléments techniques et l’expression artistique - Mettre son expérience d’artiste au service de sa démarche pédagogique - Favoriser l’expression de la personnalité et de la sensibilité des élèves - Aborder une diversité de genres, styles et esthétiques, et les mettre en perspective - Établir une connexion entre pratique musicale et les autres arts de la scène - Favoriser l’ouverture à tous les arts et y rechercher des références dans des esthétiques diverses - Aider l’élève à se constituer un patrimoine artistique et à garder des traces de sa pratique sur différents supports - Susciter la curiosité de l’élève, l’inciter à trouver ses propres réponses et à développer son esprit critique - Accompagner l’élève dans sa prise d’autonomie et le rendre acteur de son apprentissage, inscrire la pratique musicale dans le quotidien - Favoriser la mise en situation artistique et scénique de l’élève - Sensibiliser les élèves à l’environnement scénique et à ses exigences (espace plateau, lumières, sécurité et prévention des risques...) - Sensibiliser les élèves aux pratiques écoresponsables et au développement durable dans l’ensemble des pratiques artistiques - Sensibiliser les élèves aux notions de parité, de diversité, de respect de la différence et aux notions de violence et de harcèlement sexuel et sexiste
- Distinguer les types de données liées à des recherches (entretiens, questionnaires, observations, expérimentations...) - Mobiliser quelques théories de référence et leurs concepts associés dans les champs de recherche afférents à la pratique professionnelle
- Participer ou mener des projets artistiques et pédagogiques innovants

RÉFÉRENTIEL D’ÉVALUATION	
Modalités	Critères
EC Mise en situation pédagogique	- Valorisation de la prestation de l’élève - Place laissée à l’élève pour évaluer son propre travail
EC et/ou ET Entretien Épreuve écrite	- Rédaction de travaux de prospective ou de recherche - Passage explicite de questions ou d’interrogations professionnelles à des questions inscrites dans les champs théoriques de référence - Capacité de formation et d’autoformation

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

RÉFÉRENTIEL D’ÉVALUATION		
Activités	Sous-activités	Tâches
3.ORGANISATION DE SA REFLEXION PEDAGOGIQUE, ENSEIGNEMENT D’UNE DISCIPLINE MUSICALE	3.1 Construction et organisation de sa réflexion pédagogique	3.1-A Structuration de son enseignement
	3.2 Enseignement	3.2-A Accueil, observation, mesure des besoins, des attentes et des capacités des élèves
		3.2-B Réalisation de séances d'apprentissage

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES
Compétences
- Appliquer les textes en vigueur portant sur l’orientation et l’organisation de l’enseignement artistique initial - Concevoir la formation des élèves de l’éveil au troisième cycle amateur - Élaborer des outils pédagogiques (textes, supports audios...) en les adaptant aux différents niveaux, profils et âges - Appliquer sa réflexion pédagogique à des publics de différents niveaux, profils et âges, et aux diverses situations - Posséder des connaissances élémentaires de techniques instrumentales (justesse, articulation, tessiture...) autres que la sienne - Porter un regard critique sur sa pratique pédagogique - Proposer des pratiques musicales diversifiées
- Définir les objectifs de son enseignement et adapter les parcours en fonction des profils des élèves, de leurs progressions en situation individuelle et collective, et en relation avec les enseignants concernés - Mobiliser des ressources en sciences humaines et sociales (sciences de l’éducation, psychopédagogie...) - Appréhender les motivations et les projets des élèves - Identifier les pratiques artistiques personnelles, les aptitudes et les ressources des élèves - Repérer et prévenir les risques de décrochage
- Structurer les séances d'apprentissage : comprendre le sens musical de l’œuvre et construire une séance qui en exploite et en valorise les aspects essentiels - Organiser et utiliser l’espace en vue de favoriser la concentration, l’écoute, la communication et l’expression artistique - Maîtriser les données physiques et physiologiques nécessaires à la pratique instrumentale ou vocale - Prendre en compte les risques physiologiques et les moyens de prévention - Formuler des propositions, des consignes et donner des ressources pendant la séance : consignes, interventions, exemples, supports, autres situations... - Maîtriser, utiliser et transmettre le vocabulaire technique et artistique, ainsi que des éléments de la culture ou du patrimoine - Intervenir musicalement et donner des ressources pendant la séance : consignes, interventions, exemples, supports, autres situations... - Concevoir et mettre en œuvre des activités reliant les pratiques instrumentales et vocales et la théorie - Accueillir, solliciter et exploiter les propositions des élèves - Proposer des situations favorisant la créativité et l’inventivité - Susciter et exploiter la diversité des situations pédagogiques : cours individuels, cours collectifs, pédagogie de groupe, ateliers... - Pratiquer une pédagogie différenciée dans le cadre de cours collectifs - Varier les supports (partitions, audio, vidéo, informatique, nouvelles technologies) - Aider les élèves à développer leur écoute musicale et maîtriser la progression de la formation auditive - Développer le lien entre l’écoute, l’oralité et l’écriture musicale - Susciter et entretenir la dynamique et la motivation du groupe ainsi que la valorisation de chaque élève - Susciter et exploiter les interactions au sein du groupe

RÉFÉRENTIEL D’ÉVALUATION	
Modalités	Critères
EC Mise en situation pédagogique	- Connaissance et appropriation des textes portant sur l’orientation et l’organisation de l’enseignement artistique spécialisé en vigueur - Formulation écrite et orale précise et étayée des axes et objectifs du projet d’enseignement - Justesse du regard et de l’analyse de la situation pédagogique (diagnostic et mise en perspective)
EC et stages en milieu professionnel	- Formulation des objectifs principaux et des objectifs spécifiques - Adaptation des objectifs en relation avec les enseignants concernés - Adéquation entre le projet et les situations pédagogiques - Hiérarchisation des priorités prenant en compte les attentes et les capacités des élèves
EC Mise en situation pédagogique	- Maîtrise du plan de cours (rythme, durée des séquences...) - Adéquation entre l’espace, la situation pédagogique et les objectifs visés - Expression claire et précise des propositions et des consignes, maîtrise du lexique du domaine concerné - Accompagnement approprié de l’évolution de l’élève au cours de la séance - Adaptation de l’action pédagogique et de l’apport de connaissances en fonction des situations. - À-propos et qualité des exemples et des interventions musicales - Adéquation des ressources mises à disposition et des modalités au regard de la situation pédagogique et des objectifs visés - Mobilisation de connaissances élémentaires sur le langage, la culture, le contexte historique liés aux œuvres étudiées - Prise en compte des interactions au sein du groupe - Efficacité du travail avec l’élève ou le groupe

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

RÉFÉRENTIEL D’ÉVALUATION		
Activités	Sous-activités	Tâches
4.EVALUATION ET ORIENTATION DANS LE CADRE D’UN CURSUS MUSICAL	4.1 Orientation des élèves	4.1-A Évaluation et orientation dans le cadre du cursus
	4.2 Évaluation des élèves	4.2-A Définition des objectifs d’apprentissage avec les critères pour en évaluer le résultat
		4.2-B Définition des modalités d’évaluation diagnostique et certificative des apprentissages visés et les mettre en œuvre

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES
Compétences
- Appréhender la progression technique et artistique des élèves - Apprécier l’évolution des comportements et des acquisitions en adéquation avec les profils et les niveaux de chaque élève - Prendre en compte l’ensemble des paramètres d’apprentissage, du global au détail (compétences, connaissances, comportements) - Rendre les élèves acteurs de leur progression et de leur évaluation - Orienter les élèves au fil de leur apprentissage en fonction de leurs acquis, de leur progression et des réalisations personnelles dont ils peuvent faire état
- Structurer son enseignement dans une visée évaluative tant pour l’élève que pour son propre enseignement - Établir des critères en lien avec les objectifs fixés - Distinguer processus et résultat - Diversifier les dispositifs d’évaluation - Évaluer dans le cadre de projets
- Construire des liens entre formation et évaluation - Organiser des points d’étape sur les acquisitions des élèves - Étayer des évaluations au départ d’apprentissages par projet en lien avec d’autres enseignants ou partenaires éducatifs - Adapter les modalités de l’évaluation en fonction de la progression de l’élève dans l’apprentissage

RÉFÉRENTIEL D’ÉVALUATION	
Modalités	Critères
EC Entretien	- Cohérence et articulation entre le cursus, les objectifs d’apprentissage et les critères d’évaluation - Prise en compte dans les procédures d’évaluation des objectifs principaux et des objectifs spécifiques préalablement définis - Définition collective des modalités d’évaluation en relation avec les enseignants concernés - Adéquation entre les évaluations et le projet conduit

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

RÉFÉRENTIEL D’ÉVALUATION		
Activités	Sous-activités	Tâches
5.PARTICIPATION AU PROJET ARTISTIQUE, PEDAGOGIQUE ET TERRITORIAL DE L’ETABLISSEMENT D’ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	5.1 Participation au projet pédagogique et artistique de l’établissement en son sein	5.1-A Participation à la réalisation du projet de l’établissement
		5.1-B Travail en équipe
		5.1-C Communication
	5.2 Participation au projet de l’établissement dans sa dimension territoriale	5.2-A Développement les relations avec des publics diversifiés
		5.2-B Participation à un réseau territorial

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES
Compétences
- Prendre en compte le contexte social et culturel de l’établissement et de son territoire - Participer à la mise en œuvre et à l’évaluation du projet de l’établissement en relation avec la direction et les autres acteurs - Partager et mettre en perspective ses connaissances en collaboration avec l’ensemble des acteurs du projet - Inscrire son programme d’activités dans le projet de l’établissement - Proposer une évolution du projet
- Partager une réflexion pédagogique - Susciter et nourrir des projets interdisciplinaires - Conseiller pour l’achat de documents (supports audio et vidéo...) et pour la constitution et l’évolution du parc instrumental
- Maitriser le fonctionnement et la vie de l’établissement pour en informer les élèves et les parents - Informer les acteurs de l’établissement de son activité - Communiquer sur sa démarche pédagogique
- Appréhender l’environnement de l’établissement (les publics et les institutions) - S’inscrire dans les partenariats du lieu d’enseignement (Éducation nationale, monde associatif, institutions culturelles, sociales...) - Mettre à disposition ses compétences artistiques et pédagogiques ainsi que son expertise sur les répertoires dans la mise en œuvre de dispositifs de sensibilisation et d’apprentissage - Contribuer à l’accompagnement de la pratique en amateur
- S’inscrire dans le réseau territorial des institutions culturelles et des établissements d’enseignement artistique - Participer à un travail en équipe pédagogique à l’échelle d’un réseau d’établissements (notamment conservatoires, écoles de musique, écoles associatives, MJC, centres de formation...)

RÉFÉRENTIEL D’ÉVALUATION	
Modalités	Critères
EC et/ou ET Entretien Épreuve écrite	- Informations connues sur le contexte de l’établissement et de son territoire - Formulation des objectifs principaux et des objectifs spécifiques du projet d’enseignement
EC et/ou ET Entretien Épreuve écrite	- Informations connues concernant l’environnement de l’établissement

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

RÉFÉRENTIEL D’ÉVALUATION		RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES
Activités	Tâches	Compétences
FORMATION MUSICALE		- Maitriser la physiologie de la voix de l’enfant - Pratiquer sa voix notamment en s’accompagnant - Pratiquer un instrument polyphonique : accompagnement et improvisation - Maitriser les connaissances élémentaires en matière d’organologie des principaux instruments - Pratiquer la direction d’ensembles vocaux et instrumentaux - Développer le lien entre l’écoute (le son) et l’écriture musicale (le signe) - Concevoir et créer des textes pédagogiques (épreuves, arrangements...) et utiliser le répertoire pour développer ce lien - Maitriser les styles, de l’histoire et de l’évolution des langages musicaux depuis le Moyen-Âge
DIRECTION D’ENSEMBLES VOCAUX	Organisation et direction des répétitions	- Maitriser la physiologie de la voix de l’enfant - Pratiquer sa voix notamment en s’accompagnant - Pratiquer un instrument polyphonique : accompagnement et improvisation - Déterminer le planning des répétitions et un plan de travail de chaque répétition - Expliciter les objectifs à atteindre - Organiser les séquences au sein d’une répétition - Déterminer et conduire la progression du groupe - Utiliser l’exemple vocal et/ou instrumental - Utiliser un instrument polyphonique - S’adapter constamment au résultat de la prestation - Mettre en jeu des modes de transmission adaptés et variés (verbal, non-verbal, gestuel, instrumental, enregistrements...) - Communiquer efficacement les consignes, remarques, remédiations... - Susciter et relancer l’intérêt et la concentration de l’ensemble du groupe et de chacune de ses composantes
	Construction et gestion de la dynamique du groupe	- Construire un équilibre entre ses aspirations et la prise en compte des spécificités du groupe - Appliquer les éléments de base de la dynamique de groupe - Favoriser les interactions entre les membres du groupe et créer un contexte favorisant les échanges - Installer des relations empreintes de confiance et de respect propices à la réalisation du projet, savoir écouter et prendre en compte les avis - Faire preuve de calme et d’assurance - Mobiliser les ressources des individus au profit de la mise en mouvement du groupe - Faire preuve de calme et d’assurance

RÉFÉRENTIEL D’ÉVALUATION	
Modalités	Critères
EC et/ou ET Épreuve pédagogique Épreuve écrite Entretien Épreuve pratique	- Connaissance de l’appareil phonatoire et de ses évolutions dans l’enfance et l’adolescence - Capacités à repérer et à alerter sur des problèmes vocaux, capacité à proposer des solutions - Posséder des éléments de technique vocale - Interpréter une mélodie en s’accompagnant - Utiliser des éléments de direction dans le cadre du cours - Capacité à prendre en compte les difficultés de perception ou de lecture des élèves
EC et ET Épreuve pratique	- Efficacité de la gestion du temps - Pertinence de l’organisation et du planning des répétitions au regard de l’exigence de l’œuvre notamment par la prise en compte du volume de travail par pupitre ou ensemble de pupitres - Efficacité du déroulement de la répétition en fonction des objectifs fixés - Fidélité de restitution de l’intention musicale par l’exemple vocal ou instrumental - Qualité de l’exemple vocal (précision, justesse, timbre)
EC et ET Épreuve pratique	- Connaissance de notions élémentaires en matière de pédagogie et de psychologie des groupes - Capacité à mobiliser le groupe

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

RÉFÉRENTIEL D’ÉVALUATION		RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES
Activités	Tâches	Compétences
DIRECTION D’ENSEMBLES INSTRUMENT AUX	Organisation et direction des répétitions	- Maîtriser l’organologie des principaux instruments - Déterminer le planning des répétitions et un plan de travail de chaque répétition - Expliciter les objectifs à atteindre - Organiser les séquences au sein d’une répétition - Déterminer et conduire la progression du groupe - Utiliser l’exemple vocal et/ou instrumental - Utiliser un instrument polyphonique - S’adapter constamment au résultat de la prestation - Communiquer efficacement les consignes, remarques, remédiations... - Mettre en jeu des modes de transmission adaptés et variés (verbal, non-verbal, gestuel, instrumental, enregistrements...) - Susciter et relancer l’intérêt et la concentration de l’ensemble du groupe et de chacune de ses composantes
	Construction et gestion de la dynamique du groupe	- Construire un équilibre entre ses aspirations et la prise de compte des spécificités du groupe - Appliquer les éléments de base de la dynamique de groupe - Favoriser les interactions entre les membres du groupe et créer un contexte favorisant les échanges - Installer des relations empreintes de confiance et de respect propices à la réalisation du projet - Ecouter et prendre en compte les avis - Mobiliser les ressources des individus au profit de la mise en mouvement du groupe - Faire preuve de calme et d’assurance
ACCOMPAGNEM ENT (OPTION MUSIQUE)	Appréhension des paramètres d’une pièce musicale, pour maîtriser et transmettre l’ensemble des techniques de l’accompagnement en musique	- Mettre en œuvre dans l’acte d’accompagnement une solide culture des éléments constitutifs des langages des différents champs musicaux (rythme, harmonie, instrumentation, arrangement, composition) - Maîtriser les différents systèmes de notation musicale des différents champs, domaines et esthétiques musicales - Maîtriser les éléments structurels des formes musicales de ces différents champs et domaines - Posséder une solide pratique du déchiffrage avec des partenaires, de la transposition, et de la réduction à vue - Harmoniser une mélodie, improviser un accompagnement, le cas échéant réaliser un continuo (selon instruments) - S’adapter à des contraintes d’échéances et de planification du travail
	Accompagnement d’un instrument	- Pratiquer le répertoire des instruments de l’orchestre - Maîtriser l’organologie des principales familles d’instruments
	Accompagnement du chant	- Pratiquer les répertoires vocaux : lied et mélodie, musique de chambre vocale, etc. - Appliquer les fondamentaux techniques de la voix chantée (souffle, placement de la voix, posture, diction, timbre, intonation et projection) - Maîtriser au moins deux langues étrangères, notamment en matière de prononciation

RÉFÉRENTIEL D’ÉVALUATION	
Modalités	Critères
EC et ET Épreuve pratique	- Efficacité de la gestion du temps - Efficacité du déroulement de la répétition en fonction des objectifs fixés - Fidélité de restitution de l'intention musicale par l'exemple vocal ou instrumental - Qualité de l'exemple
	- Connaissance de notions élémentaires en matière de pédagogie et de psychologie des groupes - Capacité à mobiliser le groupe
EC et ET Épreuves pratiques d’accompagnement et hors situation d’accompagnement	- Capacité d’anticipation - Rapidité de réponse aux diverses situations - Maîtrise du tempo, prise en compte des appuis et stabilité rythmique - Qualité de l’écoute et du regard - Niveau de restitution des éléments essentiels d’une œuvre - Prise en compte des éléments stylistiques - Précision de l’expression et structuration de la pensée pour expliciter ses choix d’interprétation
EC et ET Épreuves pratiques	
EC et ET Épreuves pratiques	

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

RÉFÉRENTIEL D’ÉVALUATION		RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES
Activités	Tâches	Compétences
ACCOMPAGNEMENT (OPTION DANSE)	Mise en relation de ses compétences et connaissances musicales avec l’art chorégraphique	- Maîtriser l’histoire des principaux courants chorégraphiques, des danses d’expressions scéniques (classique, contemporaine, jazz, urbaine) et des danses traditionnelles, en particulier en ce qui concerne leur relation à la musique - Maîtriser les grandes œuvres chorégraphiques de répertoire et les œuvres musicales qui y sont associées - Appliquer le vocabulaire propre à chaque esthétique - Repérer l’interaction entre mouvement dansé et discours musical - Appliquer les grands principes de la notation du mouvement, notamment le système Conté - S’investir dans une démarche corporelle (percussions corporelles, approche dalcrozienne, vocalisation). - Intervenir dans la formation musicale pour les danseurs (suggérer des remédiations à la mauvaise perception rythmique ou dynamique d’un élève, élaborer un discours pédagogique favorisant la mise en lien des deux expressions artistiques) - Participer aux évaluations en lien avec ses compétences et activités (relation musique danse, formation musicale danseur, culture musicale) - Participer à la construction de liens entre la musique et la danse au sein de l’établissement
	Accompagnement musical du geste dansé en mettant ses compétences artistiques de musicien interprète au service du cours de danse	- Pratiquer deux instruments dont un instrument polyphonique - Soutenir musicalement le geste dansé à partir des consignes chorégraphiques et pédagogiques du professeur de danse - Elaborer et expliciter des choix musicaux en lien avec une proposition pédagogique ou chorégraphique, en recourant à des œuvres du répertoire et à l’improvisation - Être force de propositions musicales variées, en cours et dans les projets du département danse - S’adapter à différentes situations et propositions de travail en fonction des professeurs et de leur approche pédagogique - Construire une relation pédagogique avec l’enseignant

RÉFÉRENTIEL D’ÉVALUATION	
Modalités	Critères
EC et ET Épreuves pratiques d’accompagnement Projet pédagogique	- Capacité d’anticipation - Rapidité de réponse aux diverses situations - Maîtrise du tempo, prise en compte des appuis et stabilité rythmique - Qualité de l’écoute et du regard - Niveau de restitution des éléments essentiels d’une œuvre - Qualité de restitution d’une séquence d’accompagnement musical en lien avec le mouvement dansé - Capacité à traduire musicalement un enchaînement chorégraphique
EC et ET Épreuves pratiques	- Qualité de l’improvisation